

Conseil Municipal des Jeunes

Tu vas prochainement élire les 15 nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes.

Quel est le rôle de ces conseillers . Quand se réunissent -ils ? Qui peut se présenter ?

Voici les réponses à tes questions.

Leur rôle :

Les jeunes élus proposent et réalisent des actions pour améliorer la vie du village.

Les élus se réunissent :

- Une fois par trimestre le samedi matin
- Deux fois par an en « séance plénière » dans la salle de conseil pour faire un bilan des projets avec les élus adultes.

Qualités requises :

- Avoir envie d'améliorer la vie à Thivars
- Être assidu pour assister aux réunions
- Avoir des idées
- Savoir être à l'écoute de chacun

C'est un véritable engagement qui demande d'avoir des idées et d'assister activement aux réunions.

Pour être candidat :

Tu dois habiter sur Thivars, être en classe de CM1, CM2, 6^{ème}, 5^{ème} ou 4^{ème}, 3^{ème} et seconde (jusqu'à 16 ans révolus) et avoir l'autorisation de tes parents !

Alors, dépose vite ta candidature !

Comment vas-tu voter ?

Il s'agit d'un « **scrutin uninominal** » à un tour. Chaque candidat aura son nom inscrit sur un bulletin.

Tu vas exprimer ton choix en déposant les bulletins du candidat que tu as choisi dans une enveloppe. Mais pas n'importe comment :

- Si tu mets plusieurs bulletins du même candidat dans l'enveloppe, cela ne change rien, cela compte pour une seule voix ;
- Si aucun candidat ne te plaît, si tu n'es pas d'accord, tu peux barrer les noms, modifier les bulletins, les déchirer, mettre autre chose ... Ton vote sera nul.
- Si tu ne mets rien dans l'enveloppe, ton vote sera blanc, donc annulé. Dans tous les cas, tu auras voté et donc marqué que tu t'intéresses à la vie publique même si tu es en désaccord avec les idées des candidats.

Après le vote

- Quand les votes sont terminés, on déclare **clos le scrutin**. Il reste à dépouiller les enveloppes et à compter les voix. Tout le monde peut assister au dépouillement du vote.
- Ceux qui ont obtenu le plus de voix sont élus : Conseillers Municipaux des Jeunes de Thivars. (S'il y a **égalité de voix**, c'est le candidat le plus âgé qui l'emporte. C'est la règle habituelle du vote)

Comment vont se dérouler les élections ?

Inscription sur la liste électorale : elle est indispensable et te permettra d'obtenir ta carte d'électeur.

Campagne électorale : le nom de chaque candidat sera inscrit sur des feuilles de candidature afin que tout le monde sache qui se présente.



La préparation des élections

La mairie éditera la **liste officielle des candidats** : élèves qui se seront inscrits.

La mairie préparera le matériel nécessaire pour le vote :

- * **Les bulletins de vote**. Sur chaque bulletin seront inscrits les noms des candidats, son école et sa classe.
- * **Les enveloppes** pour y glisser les bulletins.
- * **Les urnes** où chacun déposera son enveloppe.
- * **Les isolements** : ce sont de petites cabines où les votants devront s'isoler pour choisir tranquillement les candidats pour lesquels ils voteront.

Et maintenant, au travail !

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes se mettra rapidement au travail. Au cours de la première séance plénière (où tous les élus sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie, chacun exposera ses idées, ses projets.

Ensuite auront lieu les réunions et de nouvelles séances plénières pour faire des choix et prendre des décisions.

Deux années bien chargées en perspective, mais quel sacré programme !

